



Coupe des Régions de Tourisme FFM

Championnat de France de Tourisme
Championnat de Tourisme Ligue Nouvelle Aquitaine

16 et 17 septembre 2023 – St Palais sur Mer (17420)

REGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 – Organisation

Le Moto-Club Rochelais organise les 16 et 17 septembre 2023 La *Coupe des Régions de Tourisme* sous la forme d'un rallye touristique sur route entre des équipes de 4 licenciés NTO au plus et représentant des Ligues, des Comités départementaux et des Clubs.

S'agissant d'un rallye touristique, aucune recherche de la plus grande vitesse, de vitesse moyenne imposée ni d'habileté au pilotage n'est prise en compte pour l'établissement des classements.

Cette organisation compte également pour le Championnat de Tourisme de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Art. 2 – Conditions d'admission

Cette organisation est ouverte à tous les pilotes et passagers de deux roues motorisés, de side-cars, trikes et quads homologués, assurés et conformes au Code de la Route.

La priorité d'inscription sera donnée aux participants des équipes des Ligues, des Comités Départementaux et des clubs, titulaires d'une licence de la Fédération Française de Motocyclisme NTO 2023.

Les non-licenciés à la FFM pourront être admis hors classements officiels et sous réserve des places disponibles.

Art. 3 – Accueil

L'hébergement et les départ du rallye et de la balade optionnelle du dimanche auront lieu au centre de vacances CCAS « *Les Sylvains* ».

L'accueil officiel aura lieu le samedi 16 septembre de 8h00 à 09h00.

Centre de vacances CCAS « *Les sylvains* »

175 avenue de la Grande-Côte

17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER

Coordonnées GPS :

45.651, -1.121

45°39'03.6"N 1°07'15.6"W

L'accueil des participants arrivant le vendredi soir est possible en option.

Art. 4 – Inscriptions

Les inscriptions, **limitées à 80 personnes**, sont ouvertes de la parution du présent règlement **jusqu'au 1^{er} septembre 2023**. Elles seront enregistrées dans l'ordre d'envoi, cachet de la poste faisant foi.

Une fois ce nombre atteint, les inscriptions seront clôturées sans préavis.

L'information de clôture des inscriptions sera diffusée sur le site Internet du Moto-Club Rochelais
<http://moto-club-rochelais.e-monsite.com>

La liste des participants retenus figurera sur la page d'accueil de ce site.

Les licenciés FFM bénéficieront de la priorité d'inscription jusqu'au 16 août.

Les bulletins d'inscription devront être retournés accompagnés d'une fiche individuelle pour chaque moto et du chèque du règlement global de chaque équipe, **libellé au nom du Moto-Club Rochelais**, au secrétaire de l'organisation :

Monsieur Bernard CARTA
1 rue des Lauriers
17290 THAIRE D'AUNIS

impérativement avant le 1^{er} septembre 2023

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront être acceptées que dans la limite des places disponibles et les tarifs seront majorés de 10 €uros. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Les participants absents - hors motif valable et justifié - ne pourront prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription.

Art. 5 – Montant des Inscriptions

Forfait de base

Les droits d'inscription sont fixés conformément au règlement 2023 de la Coupe de région de Tourisme à **228,00 €** par équipe (complète ou non) de Ligue, Comité Départemental ou Club.

Ce montant comprend :

- la participation au rallye,
- le repas du samedi midi
- le repas du samedi soir,
- le petit déjeuner du dimanche matin,
- l'hébergement du samedi au dimanche en chambres multiples, draps fournis.

Les inscriptions individuelles d'un montant de **57,00 €** pour les mêmes prestations sont possibles, priorité étant donnée aux équipes de Ligue, comité Départemental ou Club.

Options

Des options supplémentaires sont proposées aux participants - **uniquement sur réservation** - pour l'hébergement du vendredi soir en chambres multiples, le repas du vendredi soir, le petit déjeuner du samedi et le repas du dimanche midi.

- hébergement du vendredi soir avec petit déjeuner du samedi : **20,00 €**
- repas du vendredi soir : **15,00 €**
- repas du dimanche midi **12,00 €**

Art. 6 – Contrôle

Les participants devront se présenter au contrôle au plus tard le samedi matin 16 septembre avant le briefing qui précédera le départ du rallye touristique, munis de leur permis de conduire et des certificats d'immatriculation et d'assurance du véhicule.

**Tout véhicule non conforme sera refusé au départ du rallye et de la randonnée touristique.
Les participants exclus ne pourront prétendre à un quelconque remboursement.**

Les cases "balades" des carnets de pointage seront tamponnées le samedi matin lors de l'accueil et le soir à l'issue du rallye touristique.

Il est demandé aux participants de veiller à avoir effectué le plein de carburant de leurs véhicules avant les départs du rallye touristique et de la randonnée touristique du dimanche.

Art. 7 – Classements

Il sera établi un classement scratch de toutes les équipes participantes et quatre classements officiels :

- Scratch des équipes affiliées à la FFM
- Ligues
- Comités départementaux
- Clubs affiliés

Lorsqu'une entité est représentée par plusieurs équipes, seule l'équipe la mieux classée figurera dans le classement correspondant.

Les équipes comprenant au moins un membre du club organisateur (*Moto Club Rochelais*) ne pourront pas figurer dans l'un des quatre classements officiels.

Art. 8 – Responsabilités

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement et à se conformer aux consignes des organisateurs.

Ils s'engagent en outre, à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

Toutefois, le Moto-Club Rochelais a souscrit par le biais de son affiliation à la Fédération Française de Motocyclisme une police d'assurance responsabilité civile auprès de la compagnie AXA.

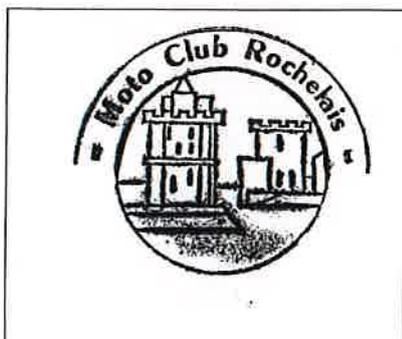
Art. 9 – Réclamations

Les éventuelles réclamations devront être déposées conformément aux dispositions et règlements de la Fédération Française de Motocyclisme.

Art. 10 – Droit à l'image

Les participants acceptent d'être photographiés et filmés par l'organisateur dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également l'exploitation de leur image et de celle de leur véhicule par l'organisateur, à titre gratuit et non commercial, sur tous supports et sans limitation de durée.

visa M.C. Rochelais



visa L.M.R. Nouvelle Aquitaine



visa F.F.M.





Coupe des Régions de Tourisme FFM

Championnat de France de Tourisme
Championnat de Tourisme Ligue Nouvelle Aquitaine
16 et 17 septembre 2023 – St Palais sur Mer (17420)

PROGRAMME DU WEEK-END

Aucune balade ou activité ne sont prévues le vendredi

VENDREDI 15 septembre :

- 18 h 00 - Ouverture de l'accueil, installation des participants ayant pris l'option hébergement du vendredi.
20 h 00 - Repas.

SAMEDI 16 septembre :

- 8 h 00 - Petit-déjeuner pour les participants inscrits à l'option.
- Ouverture de l'accueil.
9 h 00 - Briefing **obligatoire** du rallye touristique.
9 h 15 - Départ des premières équipes du rallye.
12 h 00 /15 h 00 - Repas des équipes sur le parcours du rallye
19 h 00 - Retour des dernières équipes du rallye.
20 h 30 - Remise des prix et repas suivi d'une soirée amicale en musique.

DIMANCHE 17 septembre :

- 8 h 00 - Petit-déjeuner.
9 h 30 - Départ de la randonnée touristique de la matinée.
12 h 00 - Repas pour les participants inscrits à l'option.
14 h 30 - Clôture du rassemblement

Avant leur départ, tous les participants devront remettre leurs chambres dans le même état qu'ils les ont trouvées à leur installation et ramener leurs draps et taies d'oreillers à l'accueil.

MERCI d'avance et bon week-end à toutes et à tous !!!

BULLETIN D'INSCRIPTION PREALABLE

à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2023** au Secrétariat du Moto-Club Rochelais, chez :
Monsieur Bernard CARTA – 1 rue des Lauriers, 17290 THAIRE D'AUNIS – tél. : 06 16 33 11 93

NOM de l'équipe :

Reservé à l'administratif

Adresse :

Courriel :

Tél. :

Equipe de Ligue

Equipe de Comité
Départemental

Equipe de Club

Equipe hors Coupe des Régions

Cocher la case

NOM, Prénom	Ville de domicile département	N° licence FFM	Pilote	Passager	Cylindrée Moto	Inscription équipe Complète ou non. Comprenant : - le rallye - une nuit - les repas samedi - le petit-déjeuner 228 €	Options supplémentaires			
							Repas du vendredi soir 15 €	Hébergement du vendredi Petit déjeuner 20 €	Repas dimanche midi 12 €	
							€uros			

ci-joint un chèque au nom du Moto-Club Rochelais, d'un total de :

Coupe des Régions de Tourisme

16 et 17 septembre 2023 – St Palais sur Mer (17420)

BULLETIN D'INSCRIPTION individuel hors Coupe des régions

à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2023** au Secrétariat du Moto-Club Rochelais, chez :

Monsteur Bernard CARTA – 1 rue des Lauriers, 17290 THAIRE D'AUNIS – tél. : 06 84 56 37 74

La Priorité d'inscription est donnée aux équipes de "Ligues", "Comités Départementaux" et "Clubs", puis aux licenciés FFM jusqu'au 16 août 2023. La liste des inscriptions retenues est consultable sur <http://moto-club-rochelais.e-monsite.com/>

MOTO-CLUB LIGUE Adresse Tél Courriel

Nom du responsable du club sur le rassemblement

	NOM, Prénom	Ville de domicile département	N° licence FFM	Pilote	Passager	Cylindrée Moto	Inscription		Options supplémentaires			
							Option de base		Repas du vendredi soir	Hébergement du samedi Petit déjeuner du samedi	Repas du dimanche midi	
1							Licenciés FFM - UEM	67 €	57 €	15 €	20 €	12 €
2							Non Licenciés					
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

ci-joint un chèque au nom du Moto-Club Rochelais, d'un total de :